

L'ÉCHO DE LA COCCINELLE



merci à notre partenaire

N°1



Parole à la Présidente

Chers amis adhérents,

Voilà, ça y est ! Nous sommes fiers de vous présenter notre premier né :
L'écho de la coccinelle !

Depuis longtemps nous nous demandions comment vous informer régulièrement en dehors des lettres d'info mensuelles distribuées place du grand jardin et sur notre site.

Il est important pour nous de garder le contact avec vous et de vous faire participer à la vie de votre association ! C'est ainsi que l'idée d'une gazette trimestrielle est née. Nous espérons que vous prendrez plaisir à la lire. A l'avenir vous pourrez même nous envoyer vos propres articles, traitant d'écologie, de nature, de faune et d'environnement, sur notre boîte mail ou sur le site d'Écologie Pour Vence et nous nous ferons un plaisir de les publier, si leur contenu correspond à l'éthique de l'association.

Pourquoi ce titre, l'écho de la coccinelle ?

Nous avons choisi ce petit insecte comme symbole de notre association. Il apparaît dans le logo. La bête à Bon Dieu est un auxiliaire des jardins et des jardiniers, comme elle, nous souhaitons être un auxiliaire de l'écologie, de la nature et de la préservation de l'environnement, pour les Vençois. L'écho de la coccinelle vous apportera des réponses et des informations sur différents sujets :

La biodiversité, les économies d'énergie, le changement climatique à l'échelle Vençaise, plus légèrement mais parce que bien manger et sain est important, des recettes de cuisine bio et de saison ou pour fabriquer vos propres produits ménagers, des pièges à insectes gênants, des conseils pour acheter mieux en préservant la nature, des bons plans écolo, des poèmes ...etc...

Les rédacteurs des articles sont tous membres d'EPV, je les remercie de m'avoir suivie sur ce chemin qui n'était pas forcément facile à emprunter, mais qui me tenait à cœur.

Dès que les conditions nous le permettront nous reprendrons les ciné-débats et les conférences.

Je vous laisse découvrir ce premier numéro, n'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez, ce que vous souhaiteriez y trouver, nous dire s'il vous a plu.

Brigitte Baguet

Bonne lecture, écologiquement vôtre



contactez la présidente au 06.63.00.62.42



QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

C'est la rencontre d'un Aléa avec un ou des Enjeux



Aléa :

Probabilité d'un événement qui peut affecter le système naturel ou technologique.

C'est un événement potentiellement dangereux.

Exemple : les éboulements successifs sur cette montagne.



Enjeux :

Personnes, biens (habitations, cultures, bétail), équipements (centres d'activité et de production, réseaux routiers, moyens et réseaux de transport), réseaux (électricité, téléphone, eau potable), environnement menacé par l'aléa et susceptible de subir des préjudices ou des dommages (atteintes des ressources naturelles...)



Le Risque Majeur est caractérisé par 2 critères :

une faible fréquence et une énorme gravité (un nombre important de victimes, des dégâts importants aux biens et à l'environnement)

On considère 5 Grandes Familles de Risques Majeurs :

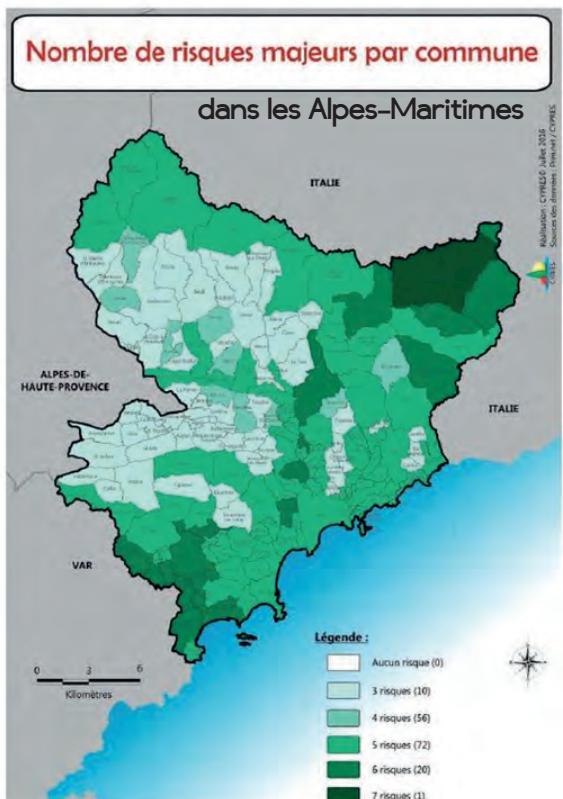
Risques Naturels, Risques Technologiques, Risques de Transports Collectifs, Risques de la Vie Quotidienne, Risques liés aux Conflits. Nous nous intéressons ici à deux d'entre eux...

Risques Naturels

Avalanche, Feux de forêts, Mouvement de terrain, Séisme, Eruption volcanique, Tempête, Cyclone, Tornade, Orage, Inondation, Tsunami. Pour ce genre de risque, les enjeux sont menacés par des manifestations de la nature tels que : les phénomènes géologiques, météorologiques, hydrologiques, nivologiques (neige), ...

Risques Technologiques

Industriel, Nucléaire, Biologique, Transport de Matières Dangereuses, Rupture de barrage ...



LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES

Elle est nécessaire pour diminuer fortement la gravité des dommages humains et matériels dus à ces phénomènes naturels.

Pour cela, un ensemble de mesures doivent être prises en **Prévention** pour protéger la population et toutes les infrastructures qui lui sont nécessaires.

Des moyens de **Protection** seront mis en place, ainsi que des moyens d'**Information** et des **Formations** auprès de la population.

à suivre dans le prochain numéro...



Christine

UNE BONNE NOUVELLE !!!

Une première mesure pour protéger les vençois contre les pollutions électromagnétiques



Le brouillard électromagnétique existant dans nos foyers est déjà très élevé avec entre autres les 2,3,4G (à 2,6 GHz) et bientôt la 5G (3,5 et 23 GHz), le wifi, le blue tooth, le tel. dcet, la télévision, le circuit électrique, les compteurs Linky et Gaspar, le tel portable, etc. La 5G sera active en fin 2020. Il est donc important que vous fassiez et que vous incitez vos proches et amis à faire la démarche

de vérification du niveau de bain d'ondes électromagnétiques dans votre domicile et votre quartier. En effet l'ancien adjoint au Développement Durable de la commune, Patrice Miran a mis en place une démarche de protection des citoyens qui permet de limiter le niveau de pollution et donc , au delà d'un certain seuil de refuser l'installation de nouveaux équipements polluants.

Cette démarche a été prorogée et sera amplifiée du fait de son adoption à la majorité lors du dernier conseil municipal de Vence. En voici une description rapide :

«J'ai été saisi par un certain nombre de Vençois quant aux dangers représentés par le déploiement de la 5G sur le territoire de notre commune. Comme j'ai eu l'occasion de le dire pour le Linky, ou avant pour les antennes de téléphonie mobile, la pollution

électromagnétique et ses conséquences représentent un énorme enjeu sanitaire, économique, et même civilisationnel. C'est pourquoi, j'ai rencontré cet après midi le nouveau Maire de Vence pour lui présenter ces enjeux et lui demander de proroger le dispositif que j'ai mis en place lorsque j'étais adjoint consistant à mesurer la pollution électromagnétique sur la commune via les demandes de tous les habitants de Vence auprès de l'Agence Nationale des Fréquences Radio et, sur la base de ces informations s'opposer à tout déploiement d'installation lorsque celle-ci est située dans une zone dépassant les valeurs limites d'exposition recommandées par l'OMS (0,6 v/m).

Il est essentiel qu'une majorité de Vençois s'adresse au Service du Développement Durable (Service Urbanisme à Toreilles) pour faire effectuer ces mesures gratuites.

Il y a urgence du fait que le déploiement de la 5G a commencé à Vence.

PS : Pensez à vous protéger des ondes électromagnétiques dans votre domicile en respectant les conseils contenus dans :

« Réduire son exposition aux ondes E.M. »

sur www.geotellurique.fr

(2€ et plein de conseils très précieux)

et en allant sur le site de l'association

« Robin des toits » www.robindestoits.org



Bernard

SMARTPHONE	PLAQUE INDUCTION	LINKY
DECT	ERL	WI FI
BLUETOOTH	LIGNES THF	RFID
COMPTEURS EAU ELEC WIFI	FOUR MICRO-ONDES	
TRANSFORMATEUR	IMPRIMANTE SANS FIL	
ANTENNE RELAIS 4G	CONCENTRATEUR	
DOMOTIQUE SANS FIL	WIMAX	SCANNER RFID
REPETEUR HF	GPRS	
NEON	MONTRE CONNECTEE	ALARME SANTE
SATELLITE	RADAR	CPL
TETRA	PORTAIL VIDEO HF	HOTSPOT
ENCEINTE BLUETOOTH	VILLE AUTONOME	FEMTOCELL
WREL	BABYPHONE	TELECOMMANDE HF
CASQUE SANS FIL	RELais HERTZIEN	LED
GPS	CHAUSSEONS...	BROSSE A DENTS...
FRIGO	IRM	FRIGOFRIGO
TNT	AMPOULE FLUocompacte	PARADS
... OBJETS CONNECTES...		IOT...

LICHEN, PIONNIER DE VIE



De la nuit des temps, des profondeurs abyssales de l'océan,

Jaillit la lumière d'une rencontre, entre une algue bleue et un champignon marin.

Cette symbiose donna naissance au lichen, un pionnier qui posa les jalons d'une ère nouvelle.

Avec le temps qui s'écoule, le champignon évolua en sagesse,

Il ralentit sa croissance lorsque l'environnement devint hostile, et ainsi il subsista.

L'algue s'unit à ce judicieux protecteur.

Il lui donnait l'eau, source de vie,

Et la protégeait de la déshydratation en l'habillant de ligaments diaphanes.

Soucieuse de partage, l'algue lui offrit en échange les sucreries et autres douceurs substantielles.

A l'aube de la création se dessinaient les prémisses d'une entraide entre les éléments du végétal,

Notre pionnier, en mission, avait tracé le chemin de la solidarité,

Guidant les pas d'une humanité naissante, l'éclairant de la lumière d'amour,

Jaillie de la nuit des temps ...



René

Inspiré de :

« La Solidarité chez les plantes, les animaux, les humains » de Jean-Marie Pelt

VENCE AU FIL DE L'EAU



Nichée aux pieds de majestueux baous, protégée par la croix qui domine l'un d'entre eux, Vence est riche de son histoire singulière au gré de l'eau. Son fleuve, la Cagne, ses deux rivières, le Malvan et la Lubiane,

ses deux sources, le Riou et la Foux et son charmant lavoir en sont les principaux acteurs.

On peut y découvrir de nombreuses fontaines en se promenant dans la petite ville comme au fil de l'eau. Chacune d'entre elles a son histoire ou sa particularité : La Basse Fontaine immortalisée par Raoul Dufy ou la plus connue pour sa beauté et son emplacement privilégié, la fontaine du Peyra rénovée en 1822 et classée aux monuments historiques... Pour parfaire leur spécificité, certaines d'entre elles sont alimentées par une eau de source : la Foux.

On lui prête de nombreuses vertus : fraîche et pure, faiblement

minéralisée, pauvre en sodium et même diurétique. On peut néanmoins lui reprocher un soupçon de calcaire et trop de chlore. Déjà canalisée par les romains, elle est évoquée dès le premier siècle après Jésus Christ, alimentant par un aqueduc la ville et ses thermes.

Selon la légende, la Foux, à laquelle était prêtée des vertus miraculeuses, a permis à l'épouse de Néron, Poppée, de santé fragile, de repartir de Vence bien portante, de même, l'Empereur Gallien, au IIIème siècle y fit soigner son fils. L'évêque Lambert, Saint patron de la ville avec Véran, aimait à se retirer pour prier auprès d'une petite source qui se jette dans la Lubiane.

On va rapidement lui accorder des vertus miraculeuses, et de nombreuses guérisons vont faire de l'endroit, entre le XII^e et le XIX^e siècle, un lieu de pèlerinage.

Aujourd'hui, elle coule toujours au même endroit, des marches en pierre et un oratoire rappellent l'importance de ce lieu. La Foux suffira pendant presque 2000 ans à approvisionner les Vençois. Elle n'alimente aujourd'hui qu'une partie des fontaines et la piscine municipale et, ce qui est par contre assez dommage, à arroser les jardins publics et pire encore à laver les rues de la ville. On pourrait imaginer que cette eau soit un moins chlorée, la raison du chlorage fort étant les déjections ovines près de la source autrefois

nombreuses et aujourd'hui bien plus anecdotiques. On pourrait se prendre à rêver d'une régie d'eau Vençaise de la Foux qui devrait, avec une bonne gestion, suffire à fournir à tous les citoyens notre source à boire locale et saine rendant inutile la vente d'eau en bouteilles des grands groupes dans la ville.

Le débit moyen de la Foux semblant en baisse, on pourrait espérer enfin que plutôt que d'arroser et de laver les rues à l'eau de source, elles le soient avec celle qui sorte de la station d'épuration, un jour peut-être, qui sait ?

En attendant, les Vençois, n'hésitez pas à vous en abreuver de notre Foux, elle est délicieuse. Pour une dégustation encore plus délicate, on peut conseiller un filtre à charbon ou, mieux, à céramique.

Apprécieras par la population comme autrefois par les agriculteurs, ses eaux alimentant les fontaines participent grandement à l'histoire et aux traditions Vençaises. Chaque année depuis 2007, un samedi de la fin du mois de mai, ces pièces d'eau artistiques et historiques sont fêtées et honorées, en musique, en chants, en danses et en fleurs comme des pièces majeures du patrimoine Vençais avec le passo Carriero musicau animé avec talent et bonne humeur par la banda de Lo Cepon.

Vous reprendrez bien une petite gorgée ?

Emmanuèle



PRÉPARER SON JARDIN AVANT L'HIVER

Avec la venue de l'hiver votre jardin a besoin de soins et pour aider la faune sauvage à appréhender la saison « morte », voici ce que vous pouvez faire avant l'hiver. Pour commencer pourquoi ne pas regarder du côté des nichoirs. C'est en automne lorsque la nidification des passereaux est terminé que vous pouvez commencer.

Dès Octobre ouvrez les nichoirs et décrochez les si besoin .

Retirez les matériaux qui constituaient l'ancien nid : mousses, lichens, plumes, brindilles.

Le nichoir doit être complètement vidé.

Les nichoirs servent parfois d'abri et de cache à plusieurs insectes communs à cette saison : papillons, perce oreilles, cloportes.



En novembre c'est au tour du hérisson d'Europe de rentrer en léthargie. Si ce mammifère peut adopter un dessous de cabanon, il préfère avant tout le tas de branches et de feuilles pêle-mêle assez volumineux.

Il peut aussi utiliser un tas de bois avec un loge intérieure et avec un accès au ras du sol.

Vous pouvez aussi lui disposer un gîte sur mesure avec une entrée en tunnel de 15x15 cm d'ouverture dans un coin calme de votre jardin.



Source LPO

Conseils pratiques pour se préparer à l'hiver :

1. Laisser sur pied les cardères : elles fournissent des graines tard en saison
2. Continuer d'alimenter régulièrement les points d'eau
3. Vérifier l'état des nichoirs.
4. Penser à protéger les plantes sensibles au froid

DEVENIR REFUGE LPO

Vous souhaitez faire de votre jardin un paradis pour les oiseaux, la nature et votre entourage visitez

<https://www.lpo.fr/refuges-lpo/refuge-lpo-dp3>

Source : www.lpo.fr



Pierre-Marie



POÉSIE
le choix de Sylvie

La Coccinelle

Robert DESNOS

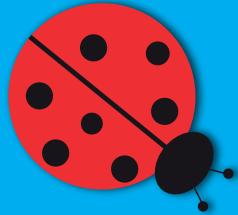
Dans une rose à Bagatelle
Naquit un jour la coccinelle.
Dans une rose de Provins
Elle compta jusqu'à cent-vingt.
Dans une rose à Mogador
Elle a vécu en thermidor.
Dans une rose à Jéricho
Elle évita le sirocco.
Dans une rose en Picardie
Elle a trouvé son paradis :
Coccinelle à sept points,
Bête à bon Dieu, bête à bon point.

PRÈS DE CHEZ VOUS

Les photos de Brigitte

Les clathres rouges ou coeurs de sorcières





Vous voulez rejoindre l'équipe de la coccinelle
ou tout simplement nous
donner un coup de pouce ?

N'attendez plus, ça se passe juste en dessous !



Bulletin d'adhésion

Soutenir - Adhérer - Participer concrètement en 2020

Pour réussir la transition énergétique, écologique et citoyenne

Nom et prénom :

Adresse:

Téléphone: E-mail:

Je souhaite adhérer à l'association Ecologie pour Vence en tant que:

- Adhésion de soutien, famille **15 euros**
- Associations partenaires : **50 euros**
- Membre Bienfaiteur : **50 euros et au-delà** Montant:
o Par chèque à l'ordre de « Ecologie Pour Vence »
o Par virement: IBAN FR76 1027 8079 4700 0204 0660 174 / BIC : CMCFR2A

Trésorier: Pierre-Marie Andre 262 ch des Cambreniers 06140 Vence T 06 73 88 43 44

Centres d'intérêts et type de participation souhaitée (facultatif): (par exemple bénévolat, participation à un projet précis, proposition de projet ou d'action précise.

Contact: Brigitte Baguet, Présidente,

POur nous suivre: site: www.ecologiepourvence.com ou sur



@ecologiepourvence